

EMPLOI EXPORT PAYS DE LA LOIRE

Soutenir la création d'une fonction nouvelle dédiée à l'export



CONSULTEZ ICI LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

La Région souhaite aider les entreprises engagées dans une stratégie claire de développement export à se professionnaliser pour conquérir de nouveaux marchés à l'international.

Les ressources humaines dédiées sont un levier essentiel pour ancrer durablement les entreprises à l'export et leur permettre d'accélérer leur développement.

POUR QUEL PROJET? POUR QUI? OBJECTIF ENTREPRISE BASÉE EN Soutenir le développement **PAYS DE LA LOIRE** commercial à l'export Constituée sous forme sociétaire ou d'EIRL ou d'entreprise individuelle RECRUTEMENT ATTENTION! S'applique pour une PAR ENTREPRISE fonction nouvelle au sein 5 3 ANS de l'entreprise en CDI **PERSONNES D'EXISTENCE** minimum Effectif minimum 50 % Plafond d'aide de 15 000 € DE LA RÉMUNÉRATION JUSTIFIER DE **PME** annuelle brute MOYENS DE 5 À 250 **BUDGÉTAIRES ET PERSONNES STRUCTURELS TYPES DE POSTES ÉLIGIBLES** Limitée à Mission à vocation commerciale **ACTIVITÉ** Mission d'appui technique avant-vente MOIS Production agricole ou industrielle Mission d'aide à la vente Services qualifiés à la production

VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ENTREPRISE

Soutenir le recrutement d'un jeune pour accélérer son développement export et conquérir de nouveaux marchés



CONSULTEZ ICI LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Le Volontariat International en Entreprise (V.I.E.), instauré par la loi du 14 mars 2000, est un dispositif national qui permet aux entreprises de droit français de confier à un jeune, homme ou femme, âgé de 18 à 28 ans, une mission professionnelle à l'étranger sous la forme d'une prestation externalisée pouvant aller jusqu'à 24 mois. Business France – l'Agence française pour le développement international des entreprises – gère cette formule pour le compte de l'État et est l'employeur des jeunes volontaires internationaux (V.I.E.) qui sont affectés auprès des entreprises d'accueil pour la réalisation de missions.

Souhaitant accompagner le développement commercial export des entreprises Pays de la Loire et soutenir l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, la Région peut apporter un financement aux entreprises souhaitant avoir recours à un volontaire international en entreprise.



Sous certaines conditions, les regroupements d'entreprises seront éligibles.

LA RÉGION SE MOBILISE, avec ses partenaires, pour soutenir les entreprises sur les phases les plus risquées de leur développement : la projection à l'international d'un primo-exportateur, le lancement d'un nouveau produit à l'international, la conquête d'un nouveau marché, le recrutement d'un collaborateur, l'accélération des parcours export

Notre ambition:

- Accroître le nombre d'entreprises exportatrices
- Ancrer durablement l'export au cœur de la stratégie de développement des entreprises



Retrouvez l'ensemble des informations liés à ses dispositifs sur

paysdelaloire.fr/economie-et-innovation/ entreprise/je-deploie-mon-activite-linternational

ou en contactant la Team France export Pays de la Loire : TFE@paysdelaloire.cci.fr / 02 40 44 63 41

